

Colloque International de l'O.S.O.I.

« Dire l'océan Indien »

5 et 6 novembre 2015

Université de La Réunion

Axe « Dire les développements »

**Le deuxième dividende démographique à La Réunion :
un levier de développement économique ?**

Armelle Klein

Sociologue

Doctorante à l'Université de La Réunion, Laboratoire LCF

Contrat CIFRE avec la société « Pour Être Bien Chez Soi », La Réunion

Frédéric Sandron*

Démographe

Directeur de Recherche à l'IRD, UMR 196 CEPED

En affectation à l'Université de La Réunion

* Auteur de correspondance : frederic.sandron@ird.fr

Mots-clés

Démographie, Développement, La Réunion, Territoire, Vieillesse

Keywords

Demography, Economic Development, Reunion Island, Territory, Aging

Résumé

L'île de La Réunion, département français ultramarin, a connu une transition démographique extrêmement rapide qui se traduit aujourd'hui par un important vieillissement de la population. La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie y représente un véritable défi car elle s'opère dans un contexte macroéconomique de fort chômage, d'une décohobitation croissante entre les générations et de conditions de vie dépréciées des personnes âgées. Cependant, le vieillissement démographique peut se révéler aussi être une opportunité économique, en témoigne la progression constante du secteur des aides techniques et des services à la personne au niveau national et international. Regroupé sous la bannière de la Silver économie, ce marché destiné aux personnes âgées est ainsi potentiellement source de nouveaux débouchés économiques et de croissance. Il est proposé ici de voir quelles sont les perspectives en la matière pour le territoire réunionnais eu égard à ses spécificités socioéconomiques.

Abstract

Reunion Island, a French overseas department has experienced extremely rapid demographic transition which results in a large aging population. The macroeconomic context of high unemployment, growing decohobitation between generations and precarious living conditions amplify the challenge of taking care of elderly. However, in view of the steady increase of the technical aids sector and human services at national and international level, population aging can also be an economic opportunity. The market for elderly, known as the Silver Economy, is a potential source of new economic opportunities and growth. This communication offers a review of prospects for silver Economy in Reunion Island by taking account its socio-economic characteristics.

Introduction

Cette communication, qui concerne le territoire réunionnais, se situe aux interfaces entre la démographie, l'économie, le social et la santé. Plus précisément, elle s'intéresse aux impacts potentiels du vieillissement démographique de la population sur le développement économique de l'île de La Réunion. Ce thème est d'autant plus important que la transition démographique réunionnaise a été une des plus rapides du monde, entraînant dans son sillage un vieillissement de la population lui aussi très rapide. Nous avons pu montrer dans un travail antérieur que le ratio actifs/inactifs théoriquement favorable au développement économique durant la période 1990-2030 à La Réunion n'avait pas pour l'instant eu d'impact sur la croissance économique (Sandron 2014). La question qui est posée ici et qui prolonge la précédente est la suivante : quelles sont les perspectives pour le territoire réunionnais de bénéficier du deuxième dividende démographique, à savoir le vieillissement de la population, dans une optique de développement économique ?

Cette interrogation s'insère dans un contexte qui est celui de l'émergence fin 2014 de la filière Silver économie à La Réunion. Ce secteur industriel, officiellement créé conjointement en France en avril 2013 par le Ministère du Redressement Productif et celui des Affaires Sociales et de la Santé, regroupe les entreprises proposant des services personnalisés et des technologies pour favoriser l'autonomie des personnes âgées. À l'instar de l'Économie Verte, la Silver économie représente une opportunité en termes de créations d'emplois et de développement des industries face à ces nouveaux débouchés économiques (Bernard *et al.* 2013). À l'échelle internationale, ce nouveau secteur porteur de croissance est bien évidemment aussi au centre de l'attention des pouvoirs publics ainsi que des entrepreneurs et il suscite des recherches toujours plus nombreuses (Meiners 2014, Pauhofova et Dovalova 2015).

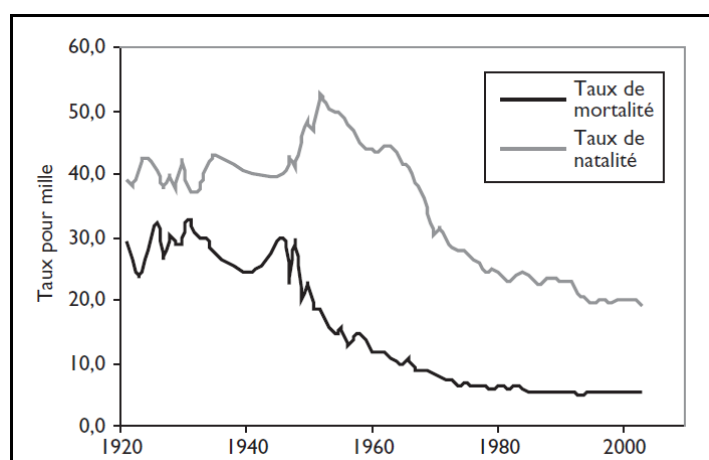
Dans cette perspective, il s'agit ici d'identifier les spécificités du territoire réunionnais et de sa population pour mieux comprendre les enjeux économiques et de société liés au deuxième dividende démographique : grande rapidité du vieillissement de la population, précarité économique des personnes âgées, vieillissement individuel et pathologies du vieillissement survenant précocement, transformations sociales des relations intergénérationnelles et de la prise en charge familiale de la dépendance, taux important d'analphabétisme chez les personnes âgées (Sandron 2007, Klein 2014).

Pour situer la Silver économie dans le contexte réunionnais, une première section détaillera les perspectives démographiques en matière de vieillissement de la population. Une deuxième section analysera les conditions de vie des personnes âgées dans les domaines économique, social et sanitaire. Une troisième section s'intéressera à l'essor récent de la Silver économie au niveau national et international. Dans une quatrième et dernière section, il sera question des perspectives en matière de développement de la Silver économie à La Réunion.

1. Démographie du vieillissement de la population réunionnaise

La transition démographique est le passage d'un régime démographique à fécondité et mortalité hautes à un régime à fécondité et mortalité basses (Chesnais 1986). Dans la grande majorité des cas, la baisse de la mortalité précède celle de la fécondité d'où des taux de croissance élevés de la population. L'île de La Réunion ne déroge pas à ce schéma. Après des prémices de transition démographique dans les années 1930, c'est véritablement après la départementalisation en 1946 que la mortalité chute consécutivement à l'amélioration des conditions sanitaires comme l'éradication du paludisme (figure 1). La fécondité connaît quant à elle une augmentation, classiquement observée ailleurs, liée à l'amélioration de la santé de la reproduction, avant de diminuer fortement dans les années 1960 (Catteau 1998, Sandron 2007). Cette dynamique démographique a trois conséquences sur le vieillissement de la population.

Figure 1. Évolution des taux de natalité et de mortalité à La Réunion (1921-2003)

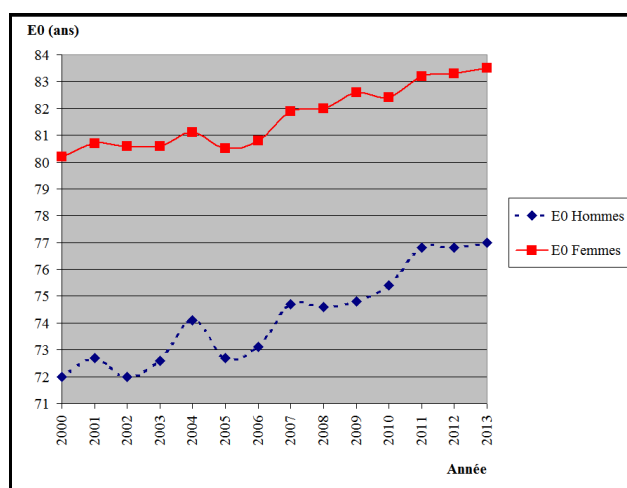


Sources : Festy et Hamon (1983) ; Lopez (web) ; Insee in Sandron (2007)

D'abord, les générations nombreuses nées pendant les Trente Glorieuses constituent aujourd'hui et constitueront demain des cohortes de personnes âgées d'effectif important, ce qui entraîne une augmentation du nombre absolu de personnes âgées. Pour une population totale de 841 000 habitants à La Réunion en 2013, le nombre de personnes âgées de 60 ans+ est de 114 000, alors que les projections de l'Insee estime dans leur scénario central qu'elles seront 274 000 en 2040 pour une population totale légèrement supérieure à un million d'habitants (Insee 2014). Entre 2013 et 2040, ce sont donc 160 000 personnes âgées de 60 ans+ supplémentaires qui sont attendues sur le territoire réunionnais. Cette arrivée de générations nombreuses dans un contexte de transition de la fécondité constitue le vieillissement « par le bas » de la pyramide des âges.

Ensuite, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance (figure 2) induit un vieillissement « par le haut » de la pyramide des âges. Cette dernière s'élargit à son sommet et une proportion toujours croissante de personnes atteint des âges élevés. Ainsi, l'espérance de vie à 60 ans est aujourd'hui de 21,6 ans pour les hommes et de 26,1 ans pour les femmes (figure 3). La part de la population des 90 ans+ au sein des 60 ans+ est celle qui augmente le plus (tableau 1). En 2040, l'Insee (2010) estime qu'il devrait y avoir 12 000 nonagénaires et centenaires sur l'île soit six fois plus qu'au début des années 2010.

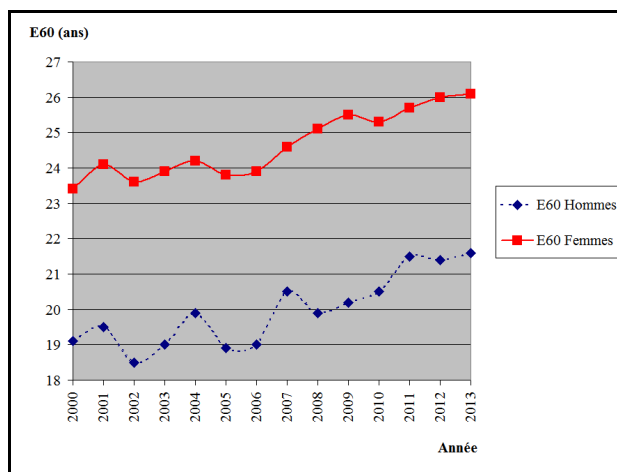
Figure 2. Espérance de vie à la naissance selon le sexe à La Réunion (2000-2013)



Source : Insee, état civil

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/tableaux/poptc02402.xls

Figure 3. Espérance de vie à 60 ans selon le sexe à La Réunion (2000-2013)



Source : Insee, état civil

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/themes/tableaux/poptc02402.xls

Tableau 1. Évolution de la structure de la population par tranche d'âges au sein de la population âgée de 60 ans+ (La Réunion, 2012 et 2030)

Tranche d'âges	Part en 2012 (%)	Part en 2030 (%)	Taux d'accroissement (%)
60-69 ans	54,4	51,7	-5,0
70-79 ans	30,6	32,0	4,6
80-89 ans	12,7	13,1	3,1
90 ans et +	2,4	3,2	33,3
Total	100	100	

Source : APA 2012, Département, Insee, projection de population in Chaussy et Fabre (2014)

Enfin, l'arrivée à l'âge de la retraite de générations nombreuses nées dans les années 1950-1960 couplée à une baisse de la fécondité à partir des années 1960 induit une augmentation mécanique de l'âge moyen de la population qui passerait ainsi de 33 ans en 2013 à 40 ans en 2040. De la même manière, la proportion des personnes âgées de 60 ans+ dans la population passerait de 13,6% en 2013 à 25,8% en 2040 (Insee 2014). En 2040, la structure de la population réunionnaise serait ainsi similaire à celle de la France métropolitaine contemporaine avec un quart de moins de 20 ans, une moitié de 20-59 ans et un quart de 60 ans+. Aujourd'hui, si les jeunes de moins de 20 ans sont deux fois plus nombreux que les 60 ans+, ces deux tranches d'âge seront équivalentes d'ici 2040. Il s'agit d'une véritable révolution démographique.

Pour terminer ce rapide panorama démographique du vieillissement de la population réunionnaise, mentionnons que si la proportion et le nombre de personnes âgées dans la population augmentent depuis déjà la décennie 1970, c'est véritablement dans les quinze prochaines années que ce phénomène va être le plus rapide. En effet, si entre 2000 et 2015 la population des 60 ans+ a progressé de plus de 50 000 individus, ils seront 100 000 de plus entre 2015 et 2030 (tableau 2).

Tableau 2. Évolution du nombre des 60 ans+ à La Réunion (2000, 2015, 2030)

	Effectif des 60 ans+ dans la population (%)	Effectif supplémentaire intra-période
2000	71 963	52 711 100 945
2015	124 674	
2030	225 619	

Source : Insee, recensements, projections de population scénario central

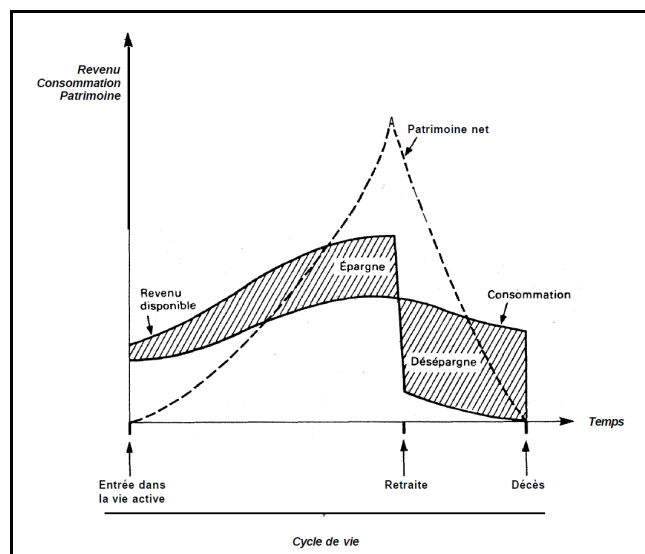
2. Le deuxième dividende démographique face aux conditions de vie

Les mécanismes sous-jacents à l'existence potentielle d'un deuxième dividende démographique partent du constat empirique que les générations actives qui ont connu le premier dividende démographique connaissent aussi des conditions de vie favorables lors de leur retraite. Ainsi, en France, un ensemble d'indicateurs analysés par Bigot *et al.* (2013) vont dans ce sens : les personnes âgées de 65 ans+ connaissent un taux de pauvreté inférieur à celui de l'ensemble de la population (respectivement 9,7% et 14%) ; la proportion de bas revenus est plus faible chez les 60-69 ans que pour les moins de 60 ans (14% vs 20%) ; les 60-69 ans sont 58% à posséder un produit d'assurance vie contre 48% pour les moins de 60 ans ; ils possèdent plus souvent que les actifs des valeurs mobilières, des produits d'épargne liquide, des biens fonciers ; ils sont davantage propriétaires de leur logement que les moins de 60 ans et disposent de davantage d'espace ; les 60-69 ans possèdent plus souvent une voiture que les moins de 60 ans. À l'échelle internationale, dans les pays développés, les seniors ont des revenus et une épargne supérieurs à la moyenne, ils dépensent davantage pour les biens de consommation que les jeunes, ils ont une exigence supérieure pour des produits de qualité, ils dépensent davantage d'argent dans les livres et les voyages, ils sont davantage concernés par les produits financiers et ils achètent plus souvent des voitures neuves (Meiners 2014).

L'hypothèse émise est que la transition démographique entraîne dans son sillage une période de croissance économique, d'augmentation du revenu et de la consommation par habitant. En effet, après avoir accumulé des revenus et un patrimoine durant leur vie active, les retraités sont ceux qui possèdent le plus de richesse et ce sont aussi ceux qui épargnent le plus, permettant ainsi l'investissement (Mason et Lee 2007). Ce comportement d'épargne est d'autant plus avéré que les individus intègrent l'augmentation de l'espérance de vie et le recul de la mortalité vers les âges élevés dans leur calcul économique, ce qui pourrait aussi favoriser un investissement en capital humain, éducation et santé, plus important sur cycle de vie (Reher 2011). En outre, avec la diminution de la taille des ménages, la décohabitation intergénérationnelle et la mobilité géographique croissante des jeunes générations, les personnes âgées sont incitées à épargner davantage pour prendre en charge leur propre retraite (Williamson 2013).

Dans les modèles théoriques de cycle de vie qui décrivent le comportement de consommation-épargne du ménage, ce dernier maximise l'utilisation de son flux de consommation à toutes les périodes en fonction de ses ressources disponibles anticipées sur cycle de vie. Selon Sturm (1983, pp.163-164), « le profil chronologique de la consommation du ménage (et donc de l'épargne) dépend de différents facteurs, dont les plus importants sont : le taux d'intérêt sur le marché, le taux de préférence temporelle de l'individu, le degré de crainte des risques et le fonctionnement des marchés des capitaux. En outre, le taux d'épargne du ménage durant la période active du cycle de vie sera fortement influencé par la durée relative de la période de retraite par rapport à la période d'activité rémunérée. Ainsi, la durée de vie (prévue) et l'âge de sa retraite sont sans doute des déterminants importants du comportement individuel d'épargne ». Ainsi, par rapport au schéma théorique (figure 4), l'allongement de l'espérance de vie observé depuis plusieurs décennies déplace aujourd'hui vers la droite le curseur du moment de la désépargne, typiquement après l'âge de la retraite.

Figure 4. Revenu, épargne, consommation et patrimoine sur cycle de vie



Source : Sturm (1983, p.164)

Au total, les effets précédents peuvent alors compenser la charge croissante des inactifs sur les actifs en contexte de vieillissement de la population et dans ce cas une augmentation de la part des personnes âgées de 60 ans+ favoriserait le niveau de vie général de la population.

Qu'en est-il à La Réunion ? Pour tenter de répondre à cette question, nous allons nous intéresser aux conditions de vie des personnes âgées. Pour ce faire, il est nécessaire pour contextualiser le propos de rappeler que « la précarité monétaire est particulièrement prégnante à La Réunion. L'île concentre des difficultés présentes dans différents départements métropolitains, mais à une échelle plus importante » (Actif *et al.* 2013, p.1). Cette situation est principalement due à un manque d'emplois et à des revenus d'activité insuffisants. En effet, seulement 43% des 15-64 ans occupent un emploi, contre 64% en France métropolitaine. Le taux de chômage, de l'ordre de 30%, est trois fois supérieur à celui de la France métropolitaine et place La Réunion parmi les régions européennes les plus touchées. Cette précarité économique touche davantage les jeunes et les personnes âgées.

Les personnes aujourd'hui âgées de 65 ans+ sont nées au tournant ou avant la départementalisation de 1946, période à laquelle sévissait le paludisme, où le secteur primaire concentrait les deux tiers des emplois et où seulement une maison sur dix possédait l'eau courante ou l'électricité (Sandron 2007). La majorité des retraités n'ont jamais travaillé dans le secteur formel et ne bénéficient donc pas de carrière complète voire de carrière tout court. Ceci explique que les personnes âgées de 65 ans+ sont 42% à se trouver sous le seuil

de pauvreté et que 43% d'entre elles sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Alors que 3,5% des 60 ans+ en France métropolitaine vivent avec une allocation du minimum vieillesse, ce chiffre atteint 30% à La Réunion. Neuf seniors réunionnais sur dix hébergés en établissement bénéficient de l'aide sociale au logement, contre un sur huit en métropole (Insee 2010).

Au total, les effets supposés du deuxième dividende démographique tels que décrits dans la littérature ne sont pas présents actuellement à La Réunion eu égard aux conditions de vie précaires des retraités. Ceux-ci sont économiquement défavorisés par rapport aux générations d'âge actif et les mécanismes de transferts ne vont pas dans le sens escompté. Évidemment, cette analyse se situe dans une perspective théorique de développement endogène car en tant que Département et Région, l'île de La Réunion est soumise à des mécanismes de redistribution élaborés à l'échelle nationale et européenne. C'est pourquoi il nous semble plus pertinent d'aborder la question du développement territorial sous l'angle des apports potentiels de la Silver économie.

3. L'essor de la Silver économie

L'économie du vieillissement (*Economics of Aging*) tire ses racines des travaux pionniers de Allais (1947) et Samuelson (1958), tous deux prix Nobel, sur les « modèles à générations imbriquées » qui étudient l'efficacité des systèmes de transferts intergénérationnels et qui se trouvent donc à la lisière de la science économique et de la démographie. De nombreuses recherches ont fait progresser les connaissances en matière de financement des retraites et de redistribution entre les générations, parmi lesquelles le « *Program on the Economics of Aging* » du National Bureau of Economic Research qui a été impulsé dès 1986 (Wise 2014), mais c'est surtout depuis une dizaine d'années que l'économie du vieillissement tend à s'autonomiser comme champ d'analyse à part entière dans la science économique (Meiners 2014). La revue « *The Journal of the Economics of Ageing* » naît en 2013 tandis qu'on relève l'apparition d'un code thématique spécifique J14 « Économie des personnes âgées - Économie des personnes handicapées », (*Economics of the Elderly - Economics of the Handicapped*) dans la classification du *Journal of Economic Literature* qui fait référence dans la discipline.

Au niveau macroéconomique, une question essentielle pour l'économie du vieillissement est de savoir si les retraités, dont l'espérance de vie est toujours supérieure à celle de la génération précédente, disposeront de suffisamment de ressources pour vivre leur période de retraite dans de bonnes conditions (Schoeni et Ofstedal 2010). En effet, les revenus du travail chutant naturellement à l'âge de la retraite, le rôle de l'épargne, du patrimoine et des systèmes de redistribution est décisif dans l'équilibre global sur cycle de vie, comme indiqué précédemment.

Au-delà de cette interrogation majeure pour les politiques publiques, le champ de l'économie du vieillissement est d'ores et déjà bien plus vaste, en témoignent quelques thématiques récurrentes recensées par Meiners (2014) et Eitner *et al.* (2011) :

- Vieillesse de la population, structure de consommation et de production
- Conditions de vie des personnes âgées
- Travailleurs âgés dans l'entreprise
- Marchés segmentés (santé, service à la personne, tourisme, etc.)
- Prise en charge de la dépendance
- Rôle des nouvelles technologies à domicile et en établissement (gérontechnologies)
- Mobilité, déplacement et transport
- Assurance, produits financiers, prise en compte des risques spécifiques
- Mesure du bien-être, du bien-vieillir
- Politiques publiques, promotion du maintien à domicile

Que ce soit de la part des acteurs publics comme des académiques, la décennie 2000 marque un tournant dans la réflexion autour du vieillissement de la population. Celui-ci n'est plus seulement considéré comme un défi, voire comme un fardeau, eu égard à la progression du ratio de dépendance démographique, mais aussi comme une opportunité économique (Meiners 2014). En effet, l'idée selon laquelle les seniors représentent un nouveau marché et donc de nouvelles perspectives de croissance économique fait son chemin.

Cette nouvelle approche est incarnée par la Silver économie, dont les définitions précises fluctuent selon les auteurs mais dont le périmètre est cerné autour de l'offre de produits et de services pour la satisfaction des besoins des personnes âgées ou des seniors, catégories sociologiques plus que démographiques dont l'âge d'entrée varie de 50 à 65 ans selon les pays, les institutions et les auteurs. Ainsi, la Commission Européenne définit le champ de la

Silver économie de la manière suivante : « A key challenge for Europe is its ageing population. It is a major societal challenge (in terms of public budgets, workforce, competitiveness and quality of life) but also a major opportunity for new jobs and growth. The Silver Economy covers new market opportunities arising from public and consumer expenditure related to the rights, needs and demands of the (growing) population over 50 »¹.

Selon Eitner *et al.* (2011), ce changement de paradigme essayant de mettre en avant les aspects positifs du vieillissement est en cours depuis seulement quelques années en Allemagne, alors qu'avec 21% de personnes âgées de 65 ans+, le pays figure parmi les cinq plus vieux au monde. Le gouvernement allemand a matérialisé cette démarche avec le lancement en 2007 d'un programme intitulé « Les seniors dans l'économie : un bénéfice pour la société » (*Wirtschaftsfaktor Alter - Unternehmen gewinnen*) sous l'égide du Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ 2007). Selon Heinze et Naegele (2009, pp.45-46), "today it is – quasi 'evidence-based' – assumed in Germany that the silver economy is an industry of the future that is worth discovering and developing; and that in the mutual interest of both the elderly and the various economic actors, i.e. with win-win effects on both sides: on one side an increase in the quality of life, on the other side growth resources that can be mobilised and new jobs". Ces auteurs attribuent ce changement de paradigme à un ensemble de facteurs, parmi lesquels :

- La reconnaissance des besoins de consommation spécifique des seniors, la revendication de la part des seniors de cette spécificité
- L'hétérogénéité au sein même du groupe des seniors, le besoin de différenciation entre les classes d'âge. L'écart entre une personne de 60 ans et une personne de 90 ans est de trente ans, soit le même qu'entre une personne de 20 ans et une autre de 50 ans, qui elles sont clairement segmentées par le marketing
- Des cohortes de seniors de plus en plus éduquées, de plus en plus regardantes sur la qualité de leur vie, sur la qualité des produits et des services qu'ils souhaitent consommer
- Un effet de masse du marché actuel et potentiel des seniors
- Une augmentation importante du nombre de ménages, la diminution de la taille des ménages et de plus en plus de ménages ayant un senior à leur tête.

¹ http://ec.europa.eu/research/innovation-union/index_en.cfm?section=active-healthy-ageing&pg=silvereconomy

Avec 18% de la population âgée de 65 ans+, la France est elle aussi concernée par le vieillissement de sa population. Toujours dans la perspective de valoriser économiquement cette opportunité, les pouvoirs publics ont ainsi initié une démarche extrêmement proactive avec la création d'une filière « Silver économie » le 24 avril 2013. En plaçant cette initiative sous la double tutelle du Ministère du Redressement productif et du Ministère délégué auprès de la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, chargé des Personnes Âgées et de l'Autonomie, le Gouvernement affiche clairement la double ambition de « permettre à tous de profiter dans les meilleures conditions sociales, économiques et sanitaires de ce formidable progrès [le vieillissement] » et d'adapter l'offre « pour répondre à l'ensemble de cette demande, générant ainsi des emplois et des relais de croissance importants pour l'économie française » (Bernard *et al.* 2013, p.3).

Une nouvelle étape est franchie le 23 septembre 2014 avec la création de « France Silver Éco » qui prend la suite du Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie (CNR Santé). L'ambition de France Silver Éco est de « porter la stratégie française de la Silver économie et le savoir-faire des acteurs français au plan européen. Favoriser l'implication des acteurs nationaux dans de grands projets européens et la présence française à l'occasion des principaux événements internationaux :

- Devenir un interlocuteur identifié de la commission européenne
- Être membre actif de plusieurs initiatives européennes majeures
- Favoriser l'implication des acteurs français dans de grands projets européens et la présence française lors d'événements majeurs internationaux »².

Cette ambition européenne et internationale a été affirmée le 25 février 2014 lors du lancement du Fonds sectoriel d'investissement de la Silver économie par la Ministre déléguée aux Personnes Âgées et à l'Autonomie qui a déclaré : « *Aujourd'hui, nous concrétisons une action phare du contrat de filière et l'une des clefs pour faire de la France un leader mondial de la Silver économie* ». Une des voies empruntées pour atteindre cet objectif est de favoriser la création d'Entreprises de Taille Intermédiaire, « potentiels leaders mondiaux dans leur segment d'activités de la Silver économie »³. En février 2015, la Direction Générale du Trésor français a réalisé une étude sur les marchés de la Silver

² <http://www.france-silvereco.fr/>

³ <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/lancement-du-fonds-sectoriel-d,17093.html>

économie de huit pays dans le monde, estimés comme représentatifs de la diversité des situations en matière de vieillissement et de politiques publiques (DGE 2015).

Dans de nombreux pays développés, on assiste donc à une véritable effervescence autour d'une Silver économie naissante. Pour l'instant, au-delà de la double évidence du vieillissement de la population et de la nécessité de répondre aux besoins des seniors, la Silver économie peine néanmoins à atteindre un marché de masse et à trouver son business model (Cornet 2015). Laperche *et al.* (2014) avancent un faisceau d'explications pour comprendre cette situation. Premièrement, le marché des seniors est trop souvent considéré comme un marché homogène, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas. Deuxièmement, les attitudes et perceptions des seniors face aux nouvelles technologies sont mal connues. Un point essentiel est d'éviter la stigmatisation des seniors qui à la fois ont des besoins spécifiques mais ne veulent pas d'une étiquette de « vieux ». Il s'agit là d'un véritable paradoxe qui pourrait trouver sa solution avec le design universel, c'est-à-dire une offre de produits destinés à tous, comme dans le cas des montres connectées qui servent aussi bien aux personnes âgées atteintes de maladie d'Alzheimer et potentiellement déambulantes qu'aux sportifs qui souhaitent recueillir et analyser leurs performances. Troisièmement, les offres technologiques sont encore trop atomisées, trop compliquées et au total trop coûteuses. L'interopérabilité et l'interconnexion des différents systèmes de géolocalisation, de réseaux de capteurs ou des produits de communication courante comme les ordinateurs, téléphones portables ou tablettes, sont largement améliorables pour proposer une offre plus simple, plus lisible et meilleur marché. Enfin, au niveau macroéconomique, les pays ne sont pas tous dans la même situation. Pour certains pays européens, la crise de la dette, la stagnation des salaires, la paupérisation des personnes âgées, les incertitudes face aux réformes des systèmes de retraite ne créent pas un climat propice au développement de la Silver économie (Pauhofova et Dovalova 2015).

Dans ces conditions, les politiques publiques sont de plus en plus considérées comme facilitatrices de l'émergence des conditions d'un véritable marché de la Silver économie avec comme volonté affichée de favoriser la croissance économique. Elles doivent pour cela être extrêmement réactives aux évolutions démographiques, économiques et sociales concernant la population des seniors. Ainsi, Légaré *et al.* (2015) préconisent dans le cas du Canada de mieux prendre en compte dans les politiques publiques la progression rapide de la part des 85 ans+ (*oldest-olds*) dans la population et leurs spécificités. En effet, dans les années et

décennies à venir, cette population sera largement croissante numériquement, avec un niveau de formation et de diplôme de plus en plus élevé et présentant un sex ratio en faveur des femmes en diminution. En France, une réunion de la Silver économie le 29 septembre 2015 a fait le constat d'un manque de lien entre les acteurs du secteur et a élargi la filière aux EHPAD (Établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes), actant ainsi l'idée d'un continuum de solutions pour assurer le bien-vieillir des personnes âgées.

4. Perspectives pour la Silver économie à La Réunion

À La Réunion, c'est le 11 décembre 2014 que la filière Silver économie a été lancée sous l'impulsion de la Chambre de Commerce et d'Industrie avec la journée régionale « L'économie du Bien Vieillir au service de nos aînés ». L'enjeu de cette manifestation était de structurer localement la filière en expliquant le concept de Silver économie et en faisant se rencontrer les acteurs⁴.

Le marché des seniors réunionnais est relativement atypique dans le paysage français et européen. D'abord, nous l'avons vu, le nombre de Réunionnais de 60 ans+ va progresser de +82% entre 2015 et 2030, ce qui représente un accroissement considérable du marché potentiel. Ensuite, l'Insee (2010) a montré que les personnes âgées de 50 ans+ vivaient dans des logements spacieux mais comportant des défauts (humidité, absence de protection des fils électriques, infiltration d'eau, absence d'eau chaude) pour presque deux tiers d'entre eux. Enfin, la taille moyenne des ménages diminue fortement puisque le nombre moyen de personnes dans un ménage était de 4,2 en 1982 et de 2,7 en 2012. Un ménage sur neuf était composé d'une personne seule en 1982 contre un sur quatre en 2012. Cette diminution de la taille moyenne des ménages et l'augmentation de la proportion de ménages ayant à leur tête une personne seule devrait se poursuivre avec le vieillissement de la population et la décohabitation entre les générations (Ajir 2015). Au total, un premier créneau porteur de la Silver économie réunionnaise est directement lié à une demande de construction, d'aménagement et d'amélioration du logement des seniors.

Cette perspective est d'autant plus importante à La Réunion que peu de personnes âgées vivent en établissement. Malgré des taux de dépendance supérieurs à La Réunion par rapport

⁴ <http://www.reunion.cci.fr/index.php/actualites/156-retour-sur-la-silver-eco>

à la France métropolitaine, seuls 4% des seniors réunionnais résident en établissement contre 10% en Métropole (Actif *et al.* 2013). Même en cas de dépendance lourde, seulement 17% des Réunionnais résident en institution, alors qu'ils sont 51% en France métropolitaine. Au 31 décembre 2011, on dénombre 22 structures d'accueil médico-sociales ou sanitaires pour personnes âgées pour un total de 1 350 places, soit un taux d'équipement pour mille personnes âgées de 75 ans+ de 46,8 à La Réunion contre 108,9 en France métropolitaine (ARS 2014). Les seniors réunionnais vivent donc à domicile, aidés en cela par les solidarités familiales. Les 75 ans+ sont 27% à cohabiter avec un enfant ou un autre membre de la famille, contre seulement 6% en France métropolitaine (Actif *et al.* 2013). Or, de nombreuses études ont permis de montrer que le statut d'aidant familial n'était pas neutre sur la propre santé de l'aidant, particulièrement quand la personne aidée est atteinte de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. C'est pourquoi une attention croissante est portée aux aidants et il semblerait que les solutions individualisées et comportant une offre multiple de services pour les aidants soient les plus efficaces (Davin et Paraponaris 2014). Ces offres comprennent le soutien, le conseil, l'éducation et la formation, tous secteurs pouvant être a priori investis par la Silver économie réunionnaise.

En termes de volume de marché, signalons que le nombre de personnes dépendantes devrait doubler d'ici 2030 pour atteindre le nombre de 26 700 selon le scénario central des projections de l'Insee (Chaussy et Fabre 2014). Globalement, le taux de dépendance des 60 ans+ entre 2012 et 2030 resterait stable aux alentours de 12%, cette stabilité masquant deux phénomènes d'effets opposés se compensant. D'une part, le vieillissement de la population entraîne une augmentation de la dépendance liée à l'augmentation de la part des personnes très âgées dans la population. D'autre part, les progrès sanitaires et médicaux jouent à la baisse des taux de dépendance à chaque âge (tableau 3). Le phénomène est similaire en France métropolitaine où le taux de dépendance de 2012 à 2030 demeurerait stable autour de 9%. Si la dépendance survient à des âges en moyenne de plus en plus élevés, elle est néanmoins plus précoce à La Réunion qu'en France métropolitaine du fait d'un vieillissement lui-même plus précoce. Ainsi, en raison de la moins bonne santé des Réunionnais, l'espérance de vie à 65 ans est de 1,5 an inférieure à La Réunion. On dénombre 8% de personnes de 70 ans dépendantes à La Réunion contre 4% en Métropole soit deux fois moins (Chaussy et Fabre 2014). Dans ces conditions, les personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie font de plus en plus appel à des services d'aide à domicile. La croissance de ce secteur est importante puisque entre 2009 et 2012, le recours à ces services a doublé et

trois personnes âgées dépendantes sur dix y avaient recours en 2012. Il s'agit donc d'un secteur prometteur pour la Silver économie réunionnaise. En France, la société O2 spécialisée dans les services à la personne est l'entreprise qui a créé le plus d'emplois sur la période 2008-2013 toutes catégories confondues y compris les entreprises du CAC40⁵.

Tableau 3. Évolution du taux de dépendance des 60 ans+ à La Réunion (2012, 2030)

	Taux de dépendance 2012 (%)	Taux de dépendance 2030 (%)
60-69 ans	2,9	2,8
70-79 ans	14,6	13,3
80-89 ans	37,5	33,1
90 ans+	59,8	55,9
Total	12,2	11,8
Hommes	8,3	8,7
Femmes	15,2	14,3

Source : APA 2012, Département ; Insee, projections de population et de personnes dépendantes 2030 (scénario central) in Chaussy et Fabre (2014)

Pour autant, les développements potentiels restent encore pour grande partie du domaine de la conjecture. Les limites d'un véritable essor de la Silver économie au niveau national et international évoquées précédemment valent aussi pour le territoire réunionnais. La faible solvabilité des personnes âgées due à des carrières souvent inexistantes pour les femmes, incomplètes ou sans cotisation pour les hommes, est un frein à la satisfaction effective d'un réel besoin en produits et services destinés à compenser la perte d'autonomie. Deux pistes intéressantes semblent néanmoins devoir être explorées à une échelle plus large. Premièrement, avec un territoire bien circonscrit et une identification assez claire de l'ensemble des acteurs du petit monde de la dépendance, La Réunion a pu préserver le maintien à domicile de la grande majorité des personnes âgées dépendantes, même si cette situation est avant tout liée à une limitation de la demande et de l'offre pour des raisons économiques. Ceci a néanmoins permis d'expérimenter différentes solutions de prise en charge de la perte d'autonomie, comme par exemple la forte proportion de familles d'accueil qui se situe parmi les plus élevées de France⁶. Cette flexibilité dans les propositions de prise en charge est sans doute un facteur clé dans la réussite future de la Silver économie si tant est que l'on s'intéresse aux interrelations entre produits et services sur une dynamique de long

⁵ <http://www.silvereco.fr/le-groupe-o2-1er-createur-demploi-en-france-selon-une-etude-xerfi/3119102>

⁶ <http://www.famidac.fr/?Accueil-familial-etat-des-lieux>

terme du parcours de la personne âgée. Une deuxième piste est tracée par le rôle joué par les pouvoirs publics dans la promotion du bien-vieillir avec la multiplication des campagnes et opérations de prévention dans les domaines prioritaires que sont l'équilibre, l'activité sportive, la nutrition, l'activité cognitive et l'aide aux aidants. Même si les personnes âgées ont un faible pouvoir d'achat, il peut être avantageux pour les institutions et organismes publics de financer, au moins en partie, certaines dépenses de prévention dans la mesure où elles sont compensées par un gain futur en termes de prise en charge, de soins ou d'hospitalisation, qui seront in fine à la charge de la collectivité. Il reste en la matière à fournir davantage de données probantes sur des actions coûts-efficaces grâce à des évaluations solides de résultats d'expériences pour orienter ensuite des politiques étayées (*evidence-based policies*).

Conclusion

À l'instar du premier dividende démographique, l'île de La Réunion ne semble pas bénéficier pour l'instant du second dividende démographique. Ceci rejoint l'analyse selon laquelle la variable démographique est une condition nécessaire dans le schéma du bonus démographique mais qui est loin d'être suffisante (Sandron 2014). Les niveaux de revenus durant la vie active, les comportements d'épargne et de consommation, les mécanismes de transferts intergénérationnels sont largement plus déterminants. Pour autant, une attitude proactive des pouvoirs publics en matière de prévention et de promotion de solutions innovantes et flexibles pour le maintien du bien-vieillir pourrait constituer un effet de levier à l'émergence d'un marché des seniors et favoriser ainsi le développement de la Silver économie réunionnaise. Avec la volonté clairement affichée de promouvoir l'innovation territoriale et de l'exporter, il est même envisageable que La Réunion tente de se placer comme leader sur le marché régional en la matière.

Bibliographie

ACTIF N., AH-WOANE M., HAORAU S., MAILLOT H., 2013, « Indicateurs sociaux départementaux. Une situation sociale hors-normes », *Insee Partenaires*, n°25, Insee Réunion, 4 p.

AJIR S., 2015, « Des ménages toujours plus petits », *Insee Flash Réunion*, n°40, 2 p.

ALLAIS M., 1947, *Économie et intérêt*, 2 vol., Imprimerie nationale, Paris, 800 p.

ARS, 2014, « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées à La Réunion en 2011 », *Infos Statistiques*, n°26, Agence de Santé Océan Indien, 7 p.

BERNARD C., HALLAL S., NICOLAÏ J.-P., 2013, *La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France*, Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective, Premier Ministre, Paris.

BIGOT R., CROUTTE P., MÜLLER J., 2013, « Évolution des conditions de vie et des aspirations des seniors en France depuis 30 ans », *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°311, 120 p.

BMFSFJ, 2007, *Demographic Change as Opportunity: The Economic Potential of the Elderly*, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Federal Republic of Germany, European Congress, Berlin, 140 p.

CATTEAU C., 1998, « La mortalité observée à la Reunion », in *Morbidité, mortalité : problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective*, Actes du Colloque de Sinaia (2-6 septembre, Association Internationale des Démographes de Langue Française, Paris, pp.136-146.

CHAUSSY C., FABRE E., 2014, Deux fois plus de personnes âgées dépendantes en 2030 à La Réunion, *Insee Partenaires*, n°29, Insee Réunion, 6 p.

CHESNAIS J.-C., 1986, *La transition démographique. Étapes, formes, implications*, Travaux et Documents de l'Ined, Cahier n° 113, Ined-PUF, Paris, 580 p.

CORNET G., 2015, "Europe's Silver Economy: A potential source for economic growth? ", *Gerontechnology*, vol.13, n°3, pp.319-321.

DAVIN B., PARAPONARIS A., 2014, « Malade d'aider ? Les répercussions de l'aide apportée par les proches aux malades Alzheimer », *Retraite et Société*, n° 69, pp.143-158.

DGE, 2015, *Les marchés de la Silver Économie*, Direction Générale des Entreprises, Direction générale du Trésor, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Paris, 64 p.

EITNER C., ENSTE P., NAEGELE G., LEVE V., 2011, "The Discovery and Development of the Silver Market in Germany", in KOHLBACHER F., HERSTATT C., (eds.), *The Silver Market Phenomenon: Marketing and Innovation in a Aging Society*", Springer, Heidelberg, Germany, pp.309-324.

FESTY P., HAMON C., 1983, *Croissance et révolution démographiques à la Réunion*, Travaux et Documents de l'INED, Cahier n° 100, 116 p.

HEINZE R.G., NAEGELE G., 2009, "Silver Economy in Germany - more than only the economic factor: old age!", *GeroBilim - Journal on Social & Psychological Gerontology*, vol.2, pp.37-52.

INSEE, 2014, *TER 2014. Tableau économique de La Réunion*, Insee Réunion, Saint-Denis de La Réunion, 169 p.

INSEE, 2010, Personnes âgées. Démographie et conditions de vie, *Économie de La Réunion*, n°137, pp.11-19.

KLEIN A., 2014, *Analyse de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées à La Réunion*, Mémoire de Master2, Université Paris Descartes, 96 p.

LAPERCHE B., BOUTILLIER S., DJELLAL F., INGHAM M., PICARD F., REBOUD S., TANGUY C., UZUNIDIS D., 2014, « Silver Économie et Geront'Innovations », *Documents de travail du Réseau de Recherche sur l'Innovation*, n°42, 19 p.

LÉGARÉ J., DÉCARIE Y., DESLANDES K., CARRIÈRE Y., 2015, « Les oldest-olds canadiens : une population en pleine croissance, mal connue et à risque de manquer de services adéquats », Réseau stratégique de connaissances/Changements de population et parcours de vie, *Document de travail*, vol.3, n°2, 67 p.

LOPEZ A., Le peuplement et l'histoire de la Réunion, <http://www.reunion.iufm.fr/CD20%Lopez>

MASON A., LEE R., 2007, "Transfers, Capital, and Consumption over the Demographic Transition" in CLARK R., OGAWA N., MASON A. (eds), *Population Aging, Intergenerational Transfers and the Macroeconomy*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, pp.128-162.

MEINERS N., 2014, "Economics of Ageing: Research Area and Perspectives", *Indian Journal of Gerontology*, vol.28, n°1, pp.139-168.

PAUHOFOVA I., DOVALOVA G., 2015, "Potential of Silver Economy in the European Union (Selected Views)", *European Scientific Journal*, Special Edition, August, pp.190-205.

PISON G., 2015, « Tous les pays du monde », *Population et Sociétés*, n°525, INED, 8 p.

REHER D.S., 2011, "Economic and Social Implications of the Demographic Transition" *Population and Development Review*, vol.37, Supplement, pp.11-33

SAMUELSON P., 1958, "An exact consumption-loan model of interest with or without the social contrivance of money", *Journal of Political Economy*, vol.66, n°6, pp.467-482.

SANDRON F., 2014, « Le développement du territoire réunionnais face au bonus démographique », 51^{ème} Colloque international de l'ASRDLF, *Métropolisation, cohésion et performances : quels futurs pour nos territoires ?*, Cité Descartes, Marne-la-Vallée, 7-9 juillet, 13 p.

SANDRON F., 2007, « Dynamique de la population réunionnaise (1663-2030) », in Sandron F. (ed.), *La population réunionnaise. Analyse démographique*, Éditions de l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement, Paris, pp.27-41.

SCHOENI R.F., OFSTEDAL M.B., 2010, “Key themes in research on the demography of aging”, *Demography*, vol.47, Supplement, pp.5-15.

STURM P., 1983, « Les déterminants de l'épargne : théories et études empiriques », *Revue économique de l'OCDE*, n°1, pp.162-215.

WILLIAMSON J.G., 2013, “Demographic Dividends Revisited”, *Asian Development Review*, vol.30, n°2, pp.1-25.

WISE D., 2014, “The Economics of Aging”, *NBER Reporter*, n°2, pp.1-11.